



## Cession de bien immobilier

Par **goulisss**, le **18/09/2008** à **18:41**

bonjour.

apres avoir acheté une maison avec ma concubine nous decidons de nous separer.

cette propriété a été achetée en partie indivise et tous les frais ainsi que l'achat et les travaux ont été réglés par mes fonds puisque nous n'avons pas habité ensemble pendant plusieurs mois.

nous avons deux enfants en commun et ma concubine a un plus grand issu d'un premier mariage.

celle ci ne veut plus être propriétaire de cette maison et accepte de me laisser sa part gratuitement.

quelles démarches devons nous entreprendre pour régler cette situation.

d'avance merci